



LA CGT PROTÈGE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ASCT

La Direction de l'AXE TGV Sud Est a tenté une manœuvre visant à détériorer, un peu plus, les conditions de travail des ASCT en voulant supprimer les places réservées aux ASCT en service dans certaines rames. L'interpellation de la Direction par notre Organisation Syndicale a obligé l'entreprise à revoir sa copie.

Sur le réseau Sud-Est, la direction a tenté d'imposer unilatéralement et en catimini la remise en cause d'un élément essentiel aux conditions d'exercice du métier pour les chefs de bord en supprimant les places assises réservées sur certaines rames TGV au 31/08.

Malgré une production ferroviaire dégradée durant la période estivale et l'impact de la canicule sur la santé des ASCT, la Direction a trouvé un intérêt soudain à vouloir imposer de nouveaux reculs.

Aussi, face à cette méthode inacceptable autant sur le fond que sur la forme, la CGT est intervenue sans attendre auprès de la direction afin d'exiger le retour immédiat à la situation antérieure et le respect des chefs de bord en pointant le coup de massue au dialogue social. (Les élus étant informés d'un projet le 03/09 sans plus de précisions).

La réactivité et la détermination de la CGT portent leurs fruits, puisque la direction a fait machine arrière en actant l'abandon de cette décision : **Les places sont à nouveau bloquées pour les ASCT.**

La CGT rappelle que si l'Entreprise souhaite améliorer l'offre ferroviaire et les conditions de voyage des usagers, alors elle doit proposer plus de circulations et garantir l'équipement des trains en permanence.

Cette victoire démontre une fois de plus la réactivité de la CGT quelle que soit la période de l'année, pour défendre les conditions de travail !

Cependant, la plus grande vigilance reste de mise : cette tentative malheureuse pourrait bien en cacher d'autres.

AVEC LA CGT TOUTE L'ANNÉE JE DÉFENDS MON MÉTIER !

